

DECRET N° 160 /PR/MFT

portant nomination des Membres du Comité
Monétaire National auprès de la Banque
Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest,

-:-:-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n° 62/PR du 13 Février 1962 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 62-143/PR du 20 Mars 1962 fixant les attributions du Ministre des Finances et du Travail ;
- VU la Loi n° 62-22 du 9 Juillet 1962 portant ratification du traité instituant l'Union Monétaire Ouest-Africaine, et de l'accord de Coopération entre la République Française et les Etats Membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine ;
- VU le Décret n° 354/PR/MFT/CAB du 31 Août 1962 portant nomination de Maître BORNA Bertin ;
- VU le Décret n° 63-157/PR/MFT/CAB du 5 Avril 1963 portant nomination de Monsieur SOGLO Nicephore en qualité d'Administrateur de la B.C.E.A.O. en remplacement de Monsieur de SOUZA Gaston ;
- VU le Décret n° 452/PR/MFT/CAB du 22 Octobre 1962 portant création du Comité Monétaire National auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
- VU le Décret n° 62-453/PR/MFT du 22 Octobre 1962 portant nomination des Membres du Comité Monétaire National auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
- SUR proposition du Ministre des Finances et du Travail ;
- Le Conseil des Ministres entendu ;

SECRET

ARTICLE 1er - Est nommé Membre de Droit du Comité Monétaire National auprès de l'Agence de Cotonou de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest,

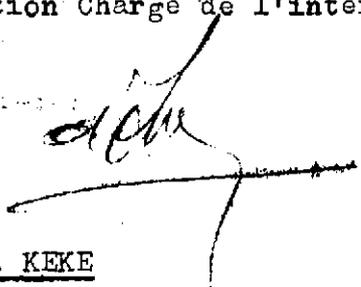
Monsieur Nicephore SOGLO, Conseiller Technique au Ministère des Finances et du Travail, Administrateur représentant le Gouvernement du Dahomey auprès du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en remplacement de M. Gaston de SOUZA.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Dahomey./.

VU

Pr. Le Ministre des Finances et du Travail,
Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
et de la Législation Chargé de l'intérim.


HUBERT MAGA


J. KEKE

AMPLIATIONS :

PR.....	15
SGG.....	4
MFT.....	10
MCET.....	2
TRESOR.....	2
BCEAO.....	8
COTONOU.....	4
INTERESSE.....	2
JORD.....	1